

**VILLE DE MONTBELIARD
DEPARTEMENT DU DOUBS
ARRONDISSEMENT DE MONTBELIARD**

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 15 décembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le quinze décembre à dix-huit heures, le Conseil Municipal s'est réuni à Pays de Montbéliard Agglomération, avenue des Alliés, dans la salle du Conseil de la Communauté d'Agglomération, sous la présidence de Madame Marie-Noëlle BIGUINET, Maire.

La convocation a été adressée aux Conseillers Municipaux et affichée le 5 décembre 2025.

Etaient présents :

M. Alexandre GAUTHIER, Mme Christine SCHMITT, M. Philippe DUVERNOY,
Mme Annie VITALI, M. Philippe TISSOT, Mme Léopoldine ROUDET,
M. Christophe FROPPIER, Mme Ghénia BENSAOU, M. Eddie STAMPONE,
Adjoint
Mme Evelyne PERRIOT, M. Frédéric ZUSATZ, Mme Gisèle CUCHET, M. Rémi
PLUCHE, M. Olivier TRAVERSIER, M. François CAYOT, M. Gilles MAILLARD,
M. Karim DJILALI, Mme Nora ZARLENGA, Mme Marie-Rose GALMES,
M. Patrick TAUSENDREUND, M. Mehdi MONNIER, Mme Brigitte
JACQUEMIN, M. Bernard LACHAMBRE, M. Eric LANÇON, M. Alain PONCET,
Mme Myriam CHIAPPA KIGER, M. Gilles BORNOT, M. Eric MARCOT,
Conseillers Municipaux

Etaient excusés :

Mme Priscilla BORGERHOFF avec pouvoir à M. Alexandre GAUTHIER
Mme Sophie GUILLAUME avec pouvoir à M. Christophe FROPPIER
M. Rémy RABILLON avec pouvoir à M. Gilles MAILLARD
Mme Sidonie MARCHAL avec pouvoir à M. Eric LANÇON

Etaient absents :

M. Olivier GOUSSET
Mme Hélène MAITRE-HENRIET

Secrétaire de séance : M. Alexandre GAUTHIER

OBJET

**OFFICE DU TOURISME DU PAYS DE MONTBELIARD - CONVENTION
D'OBJECTIFS ET DE MOYENS AVEC LA VILLE DE MONTBELIARD**

Cette délibération a été affichée le : 17 décembre 2025

DELIBERATION N° 2025-15.12-24

OFFICE DU TOURISME DU PAYS DE MONTBELIARD - CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE MOYENS AVEC LA VILLE DE MONTBELIARD

Madame Christine SCHMITT expose :

La convention d'objectifs et de moyens, entre l'Office de Tourisme et la Ville de Montbéliard, consiste à définir les engagements réciproques des deux parties afin de soutenir et de structurer les actions touristiques menées sur le territoire communal. Elle précise notamment :

- l'accompagnement de l'Office de Tourisme dans l'organisation d'événements présentant un intérêt touristique majeur pour la Ville, tels que les Lumières de Noël, les Journées gourmandes ou la marche gourmande ;
- l'appui apporté par l'Office de Tourisme à la gestion d'équipements touristiques structurants appartenant à la Ville, comme le port de plaisance ;
- la mise en œuvre de prestations touristiques, d'opérations de marketing et de productions éditoriales ne relevant pas des compétences obligatoires de Pays de Montbéliard Agglomération ;
- les engagements de l'Association en matière de gestion, de communication, de transparence financière, ainsi que les modalités de suivi par la Ville.

La présente convention de l'Office de Tourisme arrive à échéance en fin d'année 2025.

Une nouvelle convention, annexée au présent dossier, est proposée pour une durée de trois ans (2026-2028). Elle actualise le partenariat entre la Ville de Montbéliard et l'Office de Tourisme du Pays de Montbéliard afin de poursuivre et de renforcer les actions en faveur du développement touristique local.

Après avis de la commission compétente, le Conseil Municipal :

- renouvelle la convention d'objectifs et de moyens entre la Ville de Montbéliard et l'Office du Tourisme du Pays de Montbéliard, pour une durée de trois ans,
- autorise le Maire ou son représentant à signer ladite convention.

Pour : 33
Contre : 0
Abstentions : 0

- ADOpte -

Ont signé au registre les membres présents
Le Maire,



Marie-Noëlle BIGUINET

Marie-Noëlle BIGUINET